

# ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## RECOMMANDATION ISO R 214

ANALYSES ET RÉSUMÉS D'AUTEURS

1<sup>ère</sup> ÉDITION

Novembre 1961

### REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 214, *Analyses et résumés d'auteurs*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 46, *Documentation*, dont le Secrétariat est assuré par le Nederlands Instituut voor Documentatie en Registratuur (N.I.D.E.R.) pour le compte du Stichting Nederlands Normalisatie-instituut (NNI).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1952 et aboutirent en 1958 à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En juin 1959, ce Projet de Recommandation ISO (N° 299) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants:

Allemagne	France	Pologne
Australie	Grèce	République Sud-Africaine
Autriche	Hongrie	Roumanie
Belgique	Inde	Royaume-Uni
Brésil	Irlande	Suède
Canada	Israël	Suisse
Chili	Italie	Tchécoslovaquie
Danemark	Norvège	U.R.S.S.
Espagne	Pays-Bas	Yougoslavie

Un Comité Membre se déclara opposé à l'approbation du Projet: Nouvelle-Zélande.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO, qui décida, en novembre 1961, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

## ANALYSES et RÉSUMÉS D'AUTEURS

### ANALYSES

#### 1. DÉFINITION

Une analyse indique de façon brève le contenu d'un article ou de tout autre document; elle est publiée indépendamment de celui-ci et est accompagnée de la référence bibliographique (voir chapitre 4). L'analyse est habituellement établie par une personne autre que l'auteur, bien qu'elle puisse être rédigée à partir du résumé (d'auteur) qui accompagne l'article ou l'ouvrage.

#### 2. BUT, CARACTÈRE ET CONTENU

Une analyse doit viser à faire ressortir les points essentiels de l'article ou de l'ouvrage original; elle en souligne les éléments nouveaux et les conclusions, de façon que le lecteur puisse décider s'il doit consulter l'original. Dans le cas où l'original n'est pas immédiatement disponible, l'analyse peut être suffisamment détaillée pour remplacer la lecture de l'original.

- 2.1 En général il est recommandé qu'une analyse soit objective et qu'elle respecte la forme générale et l'équilibre de l'original, bien que l'étendue du sujet et la matière dont il est traité puissent être décrites en des termes tels que « bref », « complet » ou « théorique ».
- 2.2 Si elle est destinée à un groupe particulier de lecteurs, une analyse peut être sélective et mettre l'accent sur certains points particulièrement intéressants pour eux.
- 2.3 La fonction d'une analyse n'est pas de formuler un jugement de valeur ou une critique, sauf s'il s'agit de ce que l'on nomme un compte rendu qui est en somme une étude critique tenant lieu d'analyse. Si l'on y inclut des commentaires critiques sur l'article ou l'ouvrage original, il est recommandé que ceux-ci soient clairement distingués du reste de l'analyse.

### RÉSUMÉS D'AUTEURS

#### 1. DÉFINITION

Un résumé d'auteur présente en raccourci le contenu d'un article ou de tout autre document; il accompagne toujours celui-ci et se place de préférence entre l'en-tête et le texte afin de se distinguer des conclusions récapitulatives qui pourraient figurer dans le texte lui-même. Il est préparé par l'auteur ou avec son accord.

#### 2. BUT, CARACTÈRE ET CONTENU

Un résumé d'auteur doit viser à faire ressortir les points essentiels de l'article ou de l'ouvrage qu'il accompagne; il en souligne les éléments nouveaux et les conclusions, de façon que le lecteur puisse décider si son contenu présente suffisamment d'intérêt ou d'importance pour justifier la lecture du texte entier.